

Le président donne lecture d'un télégramme, de la *Native Brotherhood of British Columbia*, en date du 4 juin, adressé au secrétaire du Comité, approuvant l'attitude de la *United Fishermen and Allied Workers' Union* et préconisant le contrôle et la réglementation de la pêche côtière au delà de la limite de trois milles.

M. Bates, rappelé, témoigne en réponse au témoignage de la *United Fishermen and Allied Workers' Union*, puis il est interrogé à ce sujet.

MM. Erichsen-Brown et Ozere, appelés, rendent témoignage au sujet de la définition des eaux territoriales sur la côte du Pacifique, puis ils sont interrogés à ce sujet. Avec l'autorisation du Comité, M. Erichsen-Brown dépose un extrait de la Loi des douanes et une annexe de cette loi (Voir Appendice "A" des témoignages de ce jour). Des exemplaires de l'extrait et de l'annexe sont remis aux membres présents.

Les témoins se retirent.

L'audition des témoins étant terminée, le président rappelle au Comité qu'il ne reste plus qu'à étudier le projet de traité article par article et à rédiger le rapport final du Comité à la Chambre sur le traité, ce qui constituera le programme de la prochaine séance.

A midi et 40 minutes, le Comité s'ajourne pour se réunir de nouveau le mardi 10 juin à 11 heures du matin.

*Le secrétaire du Comité,*

A. SMALL.